

# AVIS PUBLIC

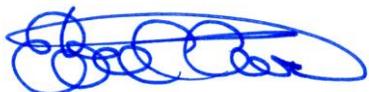
## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

(Articles 163 et 182 *Loi sur l'instruction publique*)

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné que le comité exécutif de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup tiendra une séance extraordinaire **le 8 décembre 2015, à 19 h**, à la bibliothèque de l'école polyvalente La Pocatière, au 950, 12<sup>e</sup> Avenue, à La Pocatière, pour traiter des sujets suivants :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance
2. Autorisation de paiement des dépenses des commissaires et du directeur général
3. Engagements
4. Fin d'emploi
5. Autorisations de paiement final – contrats de construction

Donné à Rivière-du-Loup, ce 1<sup>er</sup> décembre 2015.



Éric Choinière, avocat  
Secrétaire général